

TOURISME / TERRITOIRE : Le Gers adopte son 4eme plan de développement touristique

Le [DEPARTEMENT DU GERS:] (siège à Auch/32) a adopté le 4e schéma de développement touristique (2015-2019). Il se concentre autour de 4 axes et un seul but : développer la renommée touristique du Gers, pour réussir à le «placer» comme destination de vacances. Il se décline, ainsi, autour de la culture de l'accueil, d'un renforcement de la qualité sur l'ensemble de la production de la destination Gers, , d'une innovation dans les actions et les manières d'agir ensemble et enfin de mieux «vendre» le Gers auprès des touristes et de leurs interlocuteurs (agences de voyages, excursionnistes, etc.). Ce schéma a été co construit avec les filières et une centaine d'acteurs du tourisme gersois. www.cg32.fr